



**AMICALE
LAÏQUE
REDON**

**SECTION
BADMINTON**

Prés : Valérie

ADAM

Tel : 06.81.30.33.45

Mail : valerie.adam123@orange.fr

Mail : bad.alredon@gmail.com

Site :

<http://damien.vinouze.free.fr>

Secr: Isabelle

BOUCHER Tel :

02.99.72.53.02

Mail : zaza.be@wanadoo.fr

**Contacts tournoi 14
mars 2010**

Damien Vinouze

bad.alredon@gmail.com

06.98.02.22.49

INVITATION AU

Tournoi Régional Seniors Classés D Simples Dames et Hommes

N° autorisation : N° 09/10.BRE.041-TN.R.A-C35/D.s.1,D

Dimanche 14 mars 2010
Complexe Sportif Joseph Ricordel
Route de La Gacilly REDON

Juge-arbitre : Erwann Cadiot

Accueil et pointage à 8 h 30 à l'entrée du complexe Joseph Ricordel Début des matchs à 9 h.

Inscription : 6 € par joueur.

Restauration sur place : sandwiches, boissons chaudes ou fraîches, gâteaux, friandises, etc.

Récompenses : trophées et lots divers.

Retour des inscriptions avant le 5 mars.

(Limité à 70 inscrits)

Nous serons ravis de vous accueillir dans notre nouveau complexe de 2 salles juxtaposées de 7 terrains chacune



Règlement du tournoi D du 14 mars

1. Le tournoi se déroulera en application des règles de la F. F. B. A. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.
2. Tout joueur participant devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi. S'il est mineur, le joueur devra présenter une déclaration sur l'honneur signée par le président ou à défaut, par un dirigeant du club.
3. Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 joueurs, avec 2 sortants par poules, puis en tableau final ou en poule unique dans chaque catégorie.
4. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage, sauf avec accord du Juge arbitre si des arbitres présents souhaitent officier.
5. Les volants sont fournis par le club organisateur à partir des finales (Yonex Aéro 20).
6. Le tournoi se déroulera dans une salle de 7 terrains.
7. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.
8. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec les accessoires utiles à son match.
9. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation, hormis pendant les arrêts de jeu réglementaires où 2 coachs par demi-terrain, seront autorisés.
10. Les joueurs auront droit à 3 minutes « d'échauffement » à l'appel de leur match.
11. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F. F. B. A. sera exigée sur les terrains. A l'attention des coachs : le port des chaussures de villes sont interdites.
12. Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
13. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
14. Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.
15. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
16. Seul un représentant du club, est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.
17. Le comité organisateur, décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
18. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
19. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.
20. Il est interdit de fumer dans le complexe sportif Joseph Ricordel.
21. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
22. Le comité d'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limitée dès que les tableaux seront complets.
23. La date limite d'inscription est fixée au 05/03/2010 à 18 heures.
24. L'inscription au tournoi, implique l'acceptation du présent règlement.



**AMICALE
LAÏQUE
REDON**

**SECTION
BADMINTON**

Prés : Valérie

ADAM

Tel : 06.81.30.33.45

Mail : valerie.adam123@orange.fr

Mail : bad.alredon@gmail.com

Site :

<http://damien.vinouze.free.fr>

Secr: Isabelle

BOUCHER Tel :

02.99.72.53.02

Mail : zaza.be@wanadoo.fr

**Contacts tournoi 14
mars 2010**

Damien Vinouze

bad.alredon@gmail.com

06.98.02.22.49

INVITATION AU

Tournoi Régional Seniors NC Simples Dames et Hommes

N° autorisation : N° **09/10-SNC35-01**

Dimanche 14 mars 2010
Complexe Sportif Joseph Ricordel
Route de La Gacilly REDON

Juge-arbitre : Erwann Cadiot

Accueil et pointage à 8 h 30 à l'entrée du complexe Joseph Ricordel Début des matchs à 9 h.

Inscription : 6 € par joueur.

Restauration sur place : sandwiches, boissons chaudes ou fraîches, gâteaux, friandises, etc.

Récompenses : trophées et lots divers.

Retour des inscriptions avant le 5 mars.
(Limité à 70 inscrits)

Nous serons ravis de vous accueillir
dans notre nouveau complexe de 2 salles
juxtaposées de 7 terrains chacune



Règlement du tournoi NC du 14 mars

25. Le tournoi se déroulera en application des règles de la F. F. B. A. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.
26. Tout joueur participant devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi. S'il est mineur, le joueur devra présenter une déclaration sur l'honneur signée par le président ou à défaut, par un dirigeant du club.
27. Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 joueurs, avec 2 sortants par poules, puis en tableau final ou en poule unique dans chaque catégorie.
28. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage, sauf avec accord du Juge arbitre si des arbitres présents souhaitent officier.
29. Les volants sont fournis par le club organisateur (Yonex mavis 300).
30. Le tournoi se déroulera dans une salle de 7 terrains.
31. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.
32. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec les accessoires utiles à son match.
33. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation, hormis pendant les arrêts de jeu réglementaires où 2 coachs par demi-terrain, seront autorisés.
34. Les joueurs auront droit à 3 minutes « d'échauffement » à l'appel de leur match.
35. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F. F. B. A. sera exigée sur les terrains. A l'attention des coachs : le port des chaussures de villes sont interdites.
36. Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
37. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
38. Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.
39. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
40. Seul un représentant du club, est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.
41. Le comité organisateur, décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
42. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
43. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.
44. Il est interdit de fumer dans le complexe sportif Joseph Ricordel.
45. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
46. Le comité d'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limitée dès que les tableaux seront complets.
47. La date limite d'inscription est fixée au 5/03/2010 à 18 heures.

48. L'inscription au tournoi, implique l'acceptation du présent règlement.